

Castelnaudary, le 1^{er} juillet 2021

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

**MERCREDI 7 JUILLET 2021
A 20H30
Halle aux Grains
Place de La République
11400 CASTELNAUDARY**

ORDRE DU JOUR :

- Décision modificative n°1 budget CCCLA
- Décision modificative n°1 budget Office de tourisme
- Décision modificative n°1 budget Port Fluvial
- Décision modificative n°1 budget Marquein
- Décision modificative n°1 budget Assainissement
- Participation au financement de parcs photovoltaïques de FENDEILLE et SAINT PAPOUL (sous réserve de réalisation juridique)
- Modification du plan de financement des travaux de façades Ecole de musique- Office Fluvial
- Création d'un poste de conseiller numérique : demande de subvention
- Adoption du règlement relatif à l'attribution de fonds de concours communautaires
- Adoption du projet intercommunal 2020- 2026
- Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques
- Convention pour la réalisation d'une mission « France » avec ECTI
- Conventions de vente de billetteries concerts et intégration de la billetterie à la régie boutique
- Adhésion à l'association « Cœur d'Occitanie »
- Mise en place des critères d'attribution des places en crèches
- Groupement de commandes Ville de Castelnaudary / CCAS / Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois pour l'accord-cadre de fourniture de carburants
- Mise à disposition d'un agent au Comité d'organisation de la Fête du Cassoulet.
- Autorisation de signer un contrat d'apprentissage
- Mise à jour n°7 du règlement intérieur du personnel

Les débats de cette séance seront accessibles en direct au public de manière électronique sur la page facebook de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/CastelnaudaryLauragaisAudois>



Le Président,

Philippe GREFFIER